

STANDS MOBILES

TÉLÉCABINES

PROJET DE TRANSPORT PAR CÂBLE

La Buttinière-Palmer ↔ Achard

COMPTE-RENDU DE LA SEMAINE 6

Du lundi 2 janvier au lundi 9 janvier 2023 inclus

Tout au long de la démarche de concertation, de nombreux stands mobiles se tiendront sur les lieux de vie du quotidien pour aller à la rencontre des habitants, salariés, commerçants et usagers du territoire.

Les personnes rencontrées pourront :

- consulter les informations liées au projet (les mêmes que celles disponibles sur ce site internet) ;
- exprimer leur contribution grâce à un questionnaire rapide à remplir.

Chaque semaine, consultez le bilan des stands mobiles, à la fois quantitatif (chiffres clés de la participation) et qualitatif (intérêt et connaissance du projet).

LE CALENDRIER DES STANDS DE LA SEMAINE		
Stand 1	Mercredi 4 janvier De 11h30 à 13h30	Place Stalingrad à Bordeaux
Stand 2	Mercredi 4 janvier De 15h à 17h	Maison Ecocitoyenne (en parallèle de l'exposition de télécabines)
Stand 3	Jeudi 5 janvier De 17h à 19h	Station de tramway Brandenburg – ligne B
Stand 4	Vendredi 6 janvier De 18h à 20h	Station de tramway Cité du Vin – ligne B

BILAN QUANTITATIF

4 stands réalisés lors de cette sixième semaine de concertation autour du projet de télécabines porté par Bordeaux Métropole.

119 personnes ont échangé avec les animateurs des stands organisés.

BILAN QUALITATIF

Les personnes rencontrées sur les stands mobiles ont échangé avec les animateurs présents autour du fonctionnement du transport par câble, le projet et les tracés envisagés mais aussi autour de l'usage pratique de ce nouveau mode de transport si celui-ci voit le jour.

Voici les principales questions posées :

> Le projet est-il déjà acté ? Les habitants ont-ils réellement un pouvoir sur ce projet ?

Réponse de Bordeaux Métropole : Le projet est en phase de concertation préalable réglementaire, depuis le 28 novembre 2022 et jusqu'au 13 février 2023. Cette démarche, facultative, a été organisée de façon volontaire par Bordeaux Métropole, qui a souhaité une large concertation et a saisi la Commission Nationale du Débat Public pour la nomination d'une garante, Marianne AZARIO.

Les objectifs de la concertation, initiée dans le cadre du Code de l'environnement (A L.121-15-1), sont de débattre de :

- L'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet ;
- Les enjeux socio-économiques qui s'y rattachent ;
- Les solutions alternatives ;
- Les modalités d'information et de participation du public après concertation préalable.

A l'issue de la phase de concertation préalable, un bilan sera dressé, incluant les grands enseignements de la concertation. Bordeaux Métropole procèdera à une délibération pour voter ou non la poursuite du projet.

Ainsi, à ce stade, le champ des possibles est ouvert et les habitants et usagers sont invités à s'informer, à participer et à donner leur avis sur le projet, via un dispositif très complet :

- 2 réunions publiques (le 1er décembre 2022 et le 2 février 2023) ;
- 3 forums participatifs (1 à Lormont le 5 décembre 2022, 1 à Bordeaux le 9 janvier 2023 et 1 à Cenon le 17 janvier 2023) ;
- Des stands mobiles sur l'ensemble du territoire et sur toute la durée de la période de concertation ;
- Les registres papier, mis à disposition dans les 3 communes concernées par le projet et au siège de Bordeaux Métropole ;
- L'exposition permanente, qui se tient à la Maison Ecocitoyenne et quai Richelieu durant toute la période de concertation ;

- Le site internet de la participation (bordeaux-metropole.fr/telecabines) et le questionnaire en ligne ;
- L'adresse mail du projet : telecabines@bordeaux-metropole.fr ;
- L'adresse mail de la garante, Marianne AZARIO : marianne.azario@garant-cndp.fr

> Qui assurera la maintenance des télécabines ?

Réponse de Bordeaux Métropole : Le choix de la société en charge de l'exploitation et la maintenance de la télécabine n'est pas encore fait à ce jour.

> *Pourquoi le tracé de Brandenburg a-t-il été abandonné ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : le terminus Brandenburg est considéré comme trop éloigné du centre de gravité de la métropole, et ne répond pas correctement aux fonctionnalités attendues du projet, avec notamment des prévisions de trafic faibles. De plus, la longueur importante de survol de la Garonne présente des enjeux techniques forts au regard de la hauteur minimale de survol de 56 mètres à atteindre.

> *Quel est le coût du projet ? Comment est assuré son financement ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : Le financement du projet de télécabine sera assuré via le budget d'investissement de Bordeaux Métropole, indépendamment du prix des billets et des abonnements TBM. Les éléments concernant le coût du projet sont disponibles dans le dossier de concertation, téléchargeable ici : www.bordeaux-metropole.fr/Grands-projets/Mieux-se-deplacer/Telecabines, et également à l'exposition du projet organisée à la maison écocitoyenne jusqu'au 13 février 2023.

> *Quelle sera la durée du trajet ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : 9 tracés sont actuellement présentés à la concertation. Chaque tracé comprend entre 2 et 4 stations, et le temps de trajet varie de 7 à 10 minutes.

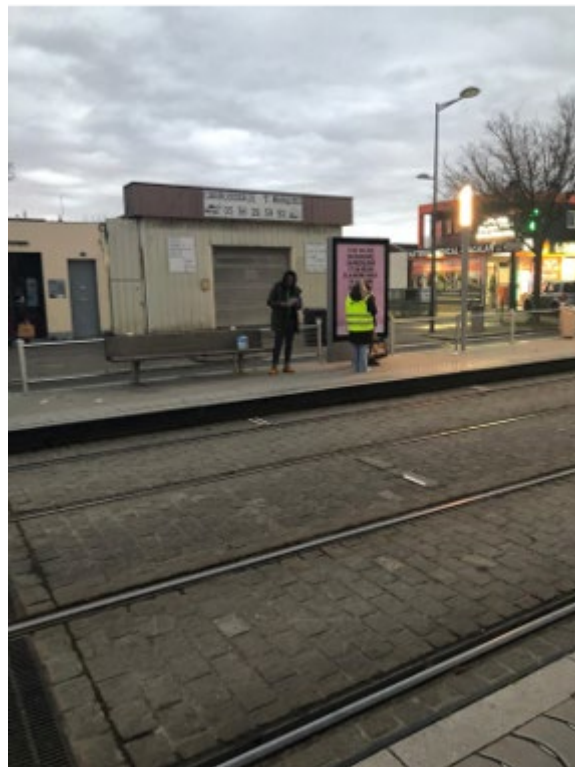
> *A quelle fréquence passera la cabine en station ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : selon la technologie retenue, la fréquence de passage des cabines en station sera de comprise entre 40 secondes et 1 minute 30 secondes.

Les stands mobiles en image ...



Place Stalingrad à Bordeaux



Station de tram Achard (ligne B)



Stand exposition – Quais Richelieu